

DOSSIER DE CESSATION DÉFINITIVE D'ACTIVITÉ DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE LA THORINE

La réalisation d'un dossier de cessation d'activité d'une ICPE, a fortiori si cette activité concerne le stockage des déchets, s'inscrit dans une démarche globale de gestion et de réaménagement des sites potentiellement pollués :

- Interprétation de l'état des milieux (IEM) qui permet de s'assurer que l'état des milieux est compatible avec les usages déjà fixés ;
- Plan de Gestion mis en œuvre lorsque la situation permet d'agir aussi bien sur l'état du site (par des aménagements ou des mesures de dépollution) que sur les usages qui peuvent être choisis ou adaptés.

Détail de la mission :

- Analyse et synthèse bibliographique des différents documents et études existant
- Recherches Internet et démarches auprès des administrations, collectivités ou organismes pour obtenir tous les renseignements et documents complémentaires nécessaires
- Investigations sur le site et en périphérie, reportage photographique
- Elaboration du dossier de cessation d'activité partielle,
- Edition du dossier pour dépôt en Préfecture
- Assistance à Maître d'ouvrage au cours de l'instruction du dossier : réponse aux remarques de l'inspection des installations classées et participation aux réunions éventuellement organisées avec ce service.

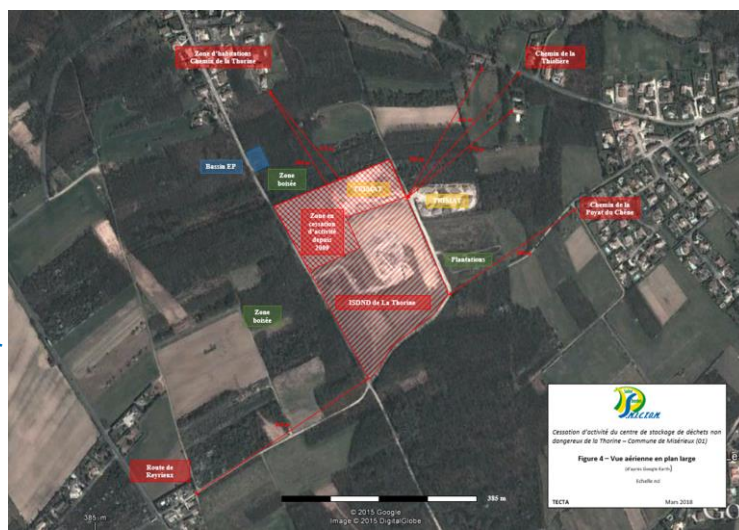
Contexte et cessation :

Situé sur la commune de Misérieux, au lieu dit "La Thorine", le site était à l'origine, un simple dépotoir ouvert sans gardiennage depuis 1972.

De multiples évolutions ont permis de le faire devenir une ISDND de classe II. L'exploitation du centre de stockage a ainsi été autorisée pour une durée de 15 ans à compter du 16 juin 2003, soit une fin d'exploitation prévisionnelle en juin 2018.

La capacité annuelle maxi de stockage est fixée par l'AP à 17 000 tonnes. Cependant, compte-tenu des tonnages réceptionnés, le site parvient plus rapidement que prévu à sa capacité de stockage maximale. Il n'accueille plus aucun déchet depuis le 29 décembre 2015.

Conformément à la réglementation, l'objectif d'une remise en état est de créer les meilleures conditions possibles pour que l'ancienne exploitation s'intègre harmonieusement dans l'environnement naturel.



Cessation d'activité du centre de stockage de déchets non dangereux de la Thorine - Commune de Misérieux (01)

 Figure 4 - Vue aérienne en plan large

 (d'après Google Earth)

 TECTA Mars 2018

Maître d'Ouvrage

SMICTOM
Saône Dombes

114 Allée de
Forquevaux

01600 TREVOUX

Equipe

TECTA

Missions TECTA

TECTA a réalisé
pour le SMICTOM

les dossiers ICPE
initiaux et suivants ;

la maîtrise d'œuvre
des travaux de
création et de
fermeture ;

l'assistance
mensuelle de toute
les phases
d'exploitation

Caractéristiques

L'ISDND de Misérieux
est certifié ISO 14001
depuis 2003

Surface de 52 650 m²

Montant des travaux

Phase études / travaux

2014 / 2019

La DREAL a donné son accord le 18 juin 2018 pour débiter les travaux de couverture définitive de l'ISDND